Conception : Service communication de la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais // BP2016-35 // crédits photos : PixaBay

Des agricultrices, agriculteurs formés et diplomés près de chez vous :

- Anaïck et Laurent BAUDUIN
  DOIGNIES (59) - 06 37 66 88 23
- Christine DELECLUSE
  QUESNOY SUR DEULE (59) - 06 40 44 51 30
- Edith DUFOUR
  CAUMONT (62) - 07 86 43 42 32
- Viviane FLEURYNCK
  GHYVELDE (59) - 06 86 07 92 18
- Tiphaine LEGGHE
  MORBECQUE (59) - 06 27 66 49 14
- Marie Hélène SAVARY
  FARBUS (62) - 06 80 75 74 47
- Amélie MACKE
  REXPOEDE (59) - 06 71 81 61 49
- Marick BLAMPAIN
  WATTIGNIES LA VICTOIRE (59) - 06 71 13 86 63
- Didier CHATELIN
  SOMMERON (02) - 06 15 79 37 63

« L'animal ne se nourrit pas d'attentes idéalisées envers les humains, il les accepte pour ce qu'ils sont et non pas pour ce qu'ils devraient être. »

Boris Levinson (Pionnier de la médiation animale)

Pour tout renseignement complémentaire sur le réseau « médiation animale au ♥ de nos fermes » contactez :

Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Service diversification et innovation économique
56 Avenue Roger Salengro - 62051 Saint Laurent Blangy

Valérie LOUCHEZ - 03 21 60 48 80
valerie.louchez@npdc.chambagri.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE NORD-PAS DE CALAIS

médiation animale au ♥ de nos fermes

Des ateliers de médiation animale,

une source de bien-être !

Exploitations membres du réseau médiation animale au cœur de nos fermes.

Plus d'information sur :

www.alarencontredenosfermes.fr/mediation-animale/

Qui sommes nous ?

Des agricultrices et des agriculteurs formés et diplômés par l'Institut Français de Zoothérapie et / ou par l'institut AGATEA en tant qu'intervenant en médiation animale.

Nous proposons des ateliers de médiation par l'animal au sein de notre exploitation agricole, certains d'entre nous peuvent se déplacer au sein de votre établissement avec leurs animaux.

Nous sommes fédérés en association animée par la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais. Des réunions d'échanges de retour d'expérience, des formations complémentaires à la formation de base sont proposées avec des professionnels du social, de la santé.

Qu'est ce que la médiation animale ?

La médiation animale est une relation d'aide auprès de personnes fragilisées faisant intervenir un animal sélectionné, encadré par l'agricultrice/teur en présence d'un professionnel en charge du bénéficiaire.

La médiation animale est un complément à l'intervention de professionnels du soin : pédiatre, psychiatre, orthophoniste, psychomotricien, ou de professionnels du secteur social.

A qui s'adresse-t-elle ?

A toute personne en situation d'inadaptation sociale, présentant des troubles d'apprentissage, porteuse de handicap, souffrant de troubles de l'attention et de la concentration, de dépréciation de soi, de dépression, de solitude, d'isolement, atteinte de la maladie d'Alzheimer, personne âgée, à toute personne dans le besoin...

Comment se prépare une séance ?

Il s'agit d'élaborer un projet individuel ou de groupe et de mettre en place des objectifs définis en accord avec les référents tels que le psychologue, l'éducateur, l'équipe soignante ou tout autre professionnel encadrant.

Comment s'organise la médiation animale ?

On distingue la séance de découverte et la séance programme.

Une séance de découverte : elle permet un premier contact avec les animaux et l'agricultrice/teur, de découvrir l'environnement de la ferme dans le cadre d'une animation et non d'un apprentissage . Cette séance a pour objectif de cibler les bénéficiaires qui auront besoin de séances programme.

Des séances programme : Elles entrent dans le cadre d'un projet de développement personnel sous forme de séances individuelles ou collectives avec un maximum de 4 / 5 personnes. Pour l'obtention de résultats favorables, elles sont organisées de façon régulière à savoir une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours sur plusieurs mois.

Les séances de médiation animale n'ont pas pour objectif la découverte du métier d'agriculteur ni des productions animales et végétales qui entre dans le cadre des visites pédagogiques.

Quels sont les objectifs ?

Stimuler

- La psychomotricité, l'adresse, la coordination, le déplacement, l'équilibre
- Les sens (par l'observation, l'imitation, la découverte de son corps, la communication)
- La mémoire, la logique, la réflexion et la concentration
- Le language et tout autre mode de communication (verbale ou non verbale, sensorielle, ...)
- Les repères spatio-temporels
- L'éveil et les connaissances

Apaiser

- Diminuer les angoisses, le stress, la dépression, les stéréotypes
- Diminuer l'agressivité, les troubles du comportement
- Augmenter le bien-être : l'animal rassure, apaise et permet la détente, la complicité et les moments de joie partagés

Favoriser

- La confiance, l'estime de soi, la valorisation : la personne se sent utile
- L'autonomie, la responsabilisation
- L'attachement à un être vivant, le lien social et l'ouverture aux autres
- La transmission de valeurs : le respect de soi, des autres animaux, l'écoute, la patience

Quel est le rôle de l'animal médiateur ?

Il permet l'expression des émotions et la libération des angoisses et ainsi un meilleur accès aux apprentissages. L'animal favorise l'attention et la collaboration, il aide à découvrir ses capacités et ses compétences. L'animal joue un rôle important au niveau psychologique. Il est à la fois catalyseur de relations sociales, facilitateur de communication, source d'attachement, de valorisation et de responsabilisation.

Quels sont les animaux médiateurs ?

L'intervenant propose des ateliers en présence d'un animal médiateur afin d'atteindre des objectifs fixés dans le cadre du projet individuel du bénéficiaire.
Selon les exploitations et les objectifs de travail, les animaux peuvent être des lapins, poneys, ânes, poules, chiens, vaches, moutons, chèvres...